

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

2022 - 34

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 11 avril 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 04 avril 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : 13  
 - présents : 11  
 - votants : 12  
 - absents : 1

**Liste des membres :** M. BRIVADIS André, Maire ; M. BLANCHEFORT Fabien, M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint ; M. VIALANEIX Bernard, M. MARION Olivier, M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard, Mme SCIORTINO Pascale, M. FAIVRE Thierry.

**Procuration :**

M. PHILBEE Paul a donné procuration à M. GIBERT Stéphane

**Absent :** M.WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** P.SCIORTINO**2022 – 34 : Affectation du résultat Caisse des écoles**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,  
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021,  
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021  D R	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST			€	- € - €	€ -	
FONCT	1021.55 €	- €	691.56 €			1713.11 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité ouvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

## AR Prefecture

043-214300485-20220411-D\_34\_2022-DE

Reçu le 13/04/2022

Publié le 13/04/2022

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b>	<b>1713.11 €</b>
<b>Affectation obligatoire</b> : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	€ -
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	-
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	€ -
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1713.11 €
Total affecté au c/ 1068 :	€ -
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Pour extrait conforme,

Le Maire,

André BRIVADIS

